

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20191010-D_10_10_2019_17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/10/2019

Affichage : 15/10/2019

Délibération n°10-10-2019-017

1.7 Actes spéciaux et divers

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du jeudi 10 octobre 2019*

Date de convocation	4 octobre 2019
Date d'affichage	4 octobre 2019

Membres en exercice	55
Membres présents	45
Votants	51 (dont 6 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 10 octobre à 19 H 00
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de Villaines La Gonais, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Étaient présents : M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Pierre BOULARD, M. Lucien BRETON (ayant reçu pouvoir de M. Denis SCHOEFS), Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Jean-Pierre CIRON, M. Gérard CLEMENT, M. Dominique COUALLIER, M. Alain COUTURIER, M. Michel DIVARET, M. Claude DROUET, M. Jean-Paul DUBOIS, M. Jean DUMUR, Mme Patricia EDET, M. Dominique EDON (ayant reçu pouvoir de M. Jean-Yves HERMELINE), Mme Sylvie FAVRET, M. Philippe GALLAND, M. Yves GOULLIER, M. Claude GRIGNON, M. Daniel GUEDET (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Hélène TROUILLOT), M. André-Pierre GUITTET, Mme Josette JACOB, Mme Cécile KNITTEL, M. Christian LANDEAU, M. Daniel LAUGER (représentant M. Eric BARBIER), Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Pascale LEVÊQUE, Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, M. Bernard MALLET, M. Michel MARY, M. Jannick NIEL (ayant reçu pouvoir de M. Michel LANDAIS), M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Thierry RENVOIZE, M. Didier REVEAU, M. François ROULEAU, M. André ROULLIER, M. Jacky TACHEAU, M. Xavier TERRIER, M. Jean THOREAU (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), M. Didier TORCHÉ, Mme Patricia VILLARMÉ.

Étaient excusés : M. Eric BARBIER (représenté par M. Daniel LAUGER), Mme Sophie DOLLON, M. Jean-Yves HERMELINE (ayant donné pouvoir à M. Dominique EDON), M. Michel LANDAIS (ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL), Mme Camille MORIN-BURRE, M. Michel ROUAUD, M. Denis SCHOEFS (ayant donné pouvoir à M. Lucien BRETON), Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à M. Jean THOREAU), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE), Mme Marie-Hélène TROUILLOT (ayant donné pouvoir à M. Daniel GUEDET), Mme Jeannine VENDÔME.

Secrétaire de séance : M. Bernard MALLET

**FOURRIERE ANIMALE : AUTORISATION DE SIGNATURE
D'UN CONTRAT DE FOURRIÈRE
AVEC LA SOCIÉTÉ CANIROUTE POUR L'ANNÉE 2020**

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime,

Vu le rapport du Président présenté par M. Thierry RENVOIZE, Vice-président en charge des Moyens généraux et de la mutualisation,

Après en avoir délibéré,

EST INFORME de la mise en concurrence des différents prestataires en matière de fourrière animale.

DECIDE de retenir l'offre de la société CANIROUTE pour l'année 2020 (0,50€ HT par habitant),

AUTORISE le Président :

- à signer la convention correspondante,
- à ajuster, le cas échéant, par voie d'avenant le contrat de transport d'animaux avec ladite société afin de le mettre en cohérence avec ce nouveau contrat de fourrière,
- et à régler tous les frais en découlant.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 51

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 10 octobre 2019

Pour extrait conforme

Le 10 octobre 2019

Le Président,

M. Didier REVEAU